

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DU PUY-DE-DOME

Restrictions de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel

à compter du 19 août 2023

Niveaux de restriction (arrêté cadre sécheresse 4 avril 2023)

VIGILANCE

ALERTE

ALERTE RENFORCEE

CRISE

Stations principales de mesure

Cours d'eau

Zone hydrographique de l'arrêté cadre

